

Le Comité Technique de la Base de Défense s'est tenu le 9 décembre 2020 en présentiel et en audio-conférence, en présence du VAE Chenal, commandant de la Base de Défense (ComBDD), du CRG2 Trémenbert, commandant du GSBdD en présentiel, la capitaine de frégate Jouan, chef RH du Ceclant, en présentiel, ainsi que quelques employeurs par audio (AIA, DIRISI, ESID, HIA principalement). Dans ses propos liminaires, la CGT, a été la seule organisation syndicale à dénoncer la non-revalorisation de la prime de traversée Ile Longue et Lanvéoc, à dénoncer les taux d'avancement ridiculement bas des fonctionnaires, a été la seule également, à revendiquer que les embauches se fassent sous statut ouvrier de l'Etat ou fonctionnaires.



Effectifs

Les chiffres qui nous ont été communiqués sont arrêtés au 30 septembre et évolueront jusqu'au 30 décembre 2020. 183 postes ne sont pas occupés, la CGT s'est inquiétée de ce nombre important, pour l'administration les chiffres sont similaires à ceux de l'année. Pour la CGT, il est à craindre que des postes non pourvus soient tout simplement supprimés. D'autant plus, que le plan de recrutement 2020 prévoit l'embauche de 171 personnes, il n'y en a eu que 90 de réalisés.

Il est à noter la diminution des catégories C, fonctionnaires et ouvriers de l'Etat. Par contre, le recrutement des contractuels est en forte hausse, sans que l'on sache dans quelle catégorie se font majoritairement les recrutements. A la lecture de ces chiffres, une des revendications de la CGT porte tout son sens. S'il y a un besoin de personnels, c'est sous statut fonctionnaires ou ouvriers de l'Etat qu'il doit se faire. La CGT a demandé des précisions concernant les contractuels, que ce soit la moyenne d'âge, les fonctions occupées, les fins de contrat qui sont assez importantes mais n'a pas obtenu de réponse satisfaisante. La CGT a, donc,

demandé qu'un focus sur cette catégorie de personnels soit effectué lors du prochain comité technique, ce que le commandant de la Base de Défense a accepté. Aussi, n'hésitez à vous rapprocher de la CGT si vous avez des interrogations ou des sujets que vous souhaitez faire remonter par les élus CGT.

La répartition des effectifs réalisés par âge qui a été présentée démontre, sans ambiguïté, que ce sont les femmes qui travaillent le plus longtemps dans toutes les catégories (sauf OE). Beaucoup d'entre elles ont des carrières hachées, et sont, donc, contraintes d'aller au-delà de 63 ans pour ne pas subir de décote et cotiser un maximum de trimestres. Pour rappel, la CGT n'a pas signé les différentes réformes de retraites de ces 30 dernières années qui ne font que raboter le montant des retraites, mais, au contraire les a toujours combattues.



Embauche BOE

La CGT a, également, alerté sur le peu de d'embauche des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE – emploi des personnes en situation de handicap) sur ces dernières années et a demandé que cette question soit approfondie lors du prochain CT. Pour la CGT, notre ministère doit à minima respecter le taux de 6%, et même le dépasser. La mixité des salariés est une richesse pour le ministère.



Télétravail

Hors Covid, il n'y a que 47 personnels qui ont pu en bénéficier sur une population de 3888 personnels. Le ComBdD a précisé que la priorité était donnée aux catégories A et B !!

Lors du 1er confinement, il y eu 537 personnes à télétravailler. En vue d'une nouvelle crise, sanitaire ou pas, le commandant du GSBDD a demandé que lors des prochains CREP, les activités pouvant être télétravaillables soit listées.

CT BDD

COMPTE-RENDU

9 DECEMBRE 20



Rupture Conventionnelle

Entrée en vigueur depuis la loi de la transformation publique du 6 août 2019, les ruptures conventionnelles ont été autorisées pour les personnels du ministère. Au vu du nombre trop important de demandes, le ministère refuse toute nouvelle demande. Pour la CGT, comme elle l'a dénoncé, il y a un gros problème de fidélisation et d'attractivité au ministère. La CGT le dit clairement, cela est sûrement dû au gel de salaires depuis maintenant plus de 10 ans et au peu de déroulement de carrière offert aux salariés.



Avancement fonctionnaires

La CGT s'est, également, indigné sur le peu d'avancement pour les fonctionnaires. Pour l'accès en catégorie B pour les C, il n'y a eu que 25 personnes sur 1380 personnels que comptent la base de défense, pour l'accès en A pour les B, il n'y a eu que 7 personnes sur 818 personnels (filiales technique et administratif). La CGT a rappelé qu'avec le gel des salaires, l'avancement est le seul moyen d'avoir un peu plus de salaires.



Restauration

Lors du dernier CHSCT de la Base de Défense, au vu des files d'attente importantes devant les différents restaurants, les mandatés CGT avait demandé que le temps de pause méridienne soit neutralisé et que seulement 45 minutes soient retirées aux personnels se rendant au restaurant. Au vu des règles sanitaires en vigueur, le ComBDD avait donné son accord de principe et devait se rapprocher des différents employeurs. En séance, la CGT est revenue sur ce point qui n'était pas toujours réglé. Et là, revirement de situation, le commandant du GSBDD s'y est opposé fermement en argumentant que les personnels devaient s'organiser pour se restaurer lorsqu'il y avait moins de monde. **La CGT a contesté cette décision. Dire une chose à une instance, pour dire le contraire à une autre est inadmissible.**



Particularité Presqu'île de Crozon

Un débat a également eu lieu au sujet des trop nombreux postes vacants sur la presqu'île de Crozon. Présents à la réunion, les différents employeurs du site sont unanimes, il est très difficile d'honorer les postes, même si sur certains, des Indemnités Temporaires de Mobilités (ITM) sont octroyées. Pour sa part, le directeur du GSBDD a précisé que pour cette direction, il était difficile d'obtenir des droits d'ITM sur les postes vacants. Les fonctionnaires peuvent, également, bénéficier d'un groupe IFSE supérieur. La CGT a, une nouvelle fois, dénoncé qu'un des problèmes pouvait venir de la non-revalorisation de la prime de traversée. La CGT a été la 1ère organisation syndicale a demandé la revalorisation de cette prime pour les OE et les fonctionnaires. Le ComBdD s'est renseigné auprès de la DRH-MD. La revalorisation devrait être actée au projet de loi finances 2021, pour une application en 2022. Les élus CGT ne manqueront pas de le rappeler aux autorités.



Suppression de postes

Lors de ce CT, suite aux questions posées par la CGT en amont de la réunion, nous avons eu confirmation de 8 postes supprimés pour la marine pour 2021, d'autres suppressions interviendront chaque année jusqu'en 2025, 23 postes de supprimés au SID en 2021 et 87 postes au GSBDD.



Déménagement du SAP

Le déménagement du SAP près de la zone de la pointe est envisagé en juillet 2021. Pour info, le déménagement était prévu en 2019 !!! Ce retard est dû à un contentieux au sujet des huisseries. Un roulage sera organisé pour les personnels qui souhaite se rendre dans un restaurant de la base navale. Ce sera au restaurant le moins saturé. Pour le parking, la justice a donné son feu vert pour l'enlèvement du Bugaled Breizh. A n'en pas douter, cela va prendre encore du temps.



Basefusco de Lorient

Un projet ambitieux nous a été présenté avec la rénovation et la construction de nouveaux bâtiments, pour l'horizon 2023/2024. La CGT reste circonspecte en raison des budgets qui ne sont pas validés, d'autant plus, que concernant la Loi de Programmation Militaire (LPM) 2019-2025, il y a une clause de revoyure prévue en 2021. Pour la CGT, la crise sanitaire étant passée par là, nul doute que cela aura un impact financier sur les priorités du budget des armées.



Ce CT a fini avec 2 heures de retard tant les interrogations étaient nombreuses. La CGT a pu faire entendre sa voix mais surtout ses revendications qui vont toujours dans le sens du bien-être au travail des salariés.



Les élus CGT :

Laura Godec - SSF Brest

Téléphone : 26 635

Yann Ezanno - AIA Bretagne Lorient

Téléphone : 37 017